A.2.1.

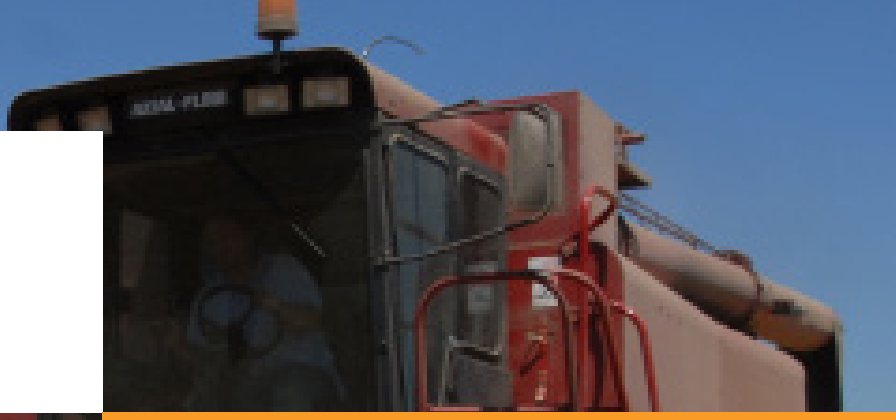

PROAGRI

POUR VOUS. AUJOURD'HUI. ET DEMAIN

STRATÉGIE D'ENTREPRISE

« J'ai réduit mes intrants de 50 €/Ha sans impacter mes rendements ni la qualité de mes produits. »

Conseil individuel Grandes Cultures

Optimisez votre système de production en grandes cultures

Les + AVANTAGES

- **Conseils appuyés sur des références issues d'un réseau d'essais départemental et régional (synthèses régionales)**
- **Conseils objectifs et neutres sans composante commerciale**
- **Utilisation d'outils d'aide à la décision reconnus : Scan, Mes P@rcelles,...**
- **Excellentes connaissances pédologiques (carte des sols)**

Le Conseil individuel grandes cultures
avec la Chambre d'agriculture de l'Indre vous permet de :

> Analyser ses pratiques parcellaires et son système de production dans sa globalité

> Dégager des pistes d'amélioration afin d'augmenter l'efficience des différents intrants

> Assurer la durabilité technico-économique de votre exploitation

Tél : 02 54 61 61 61

www.indre.chambagri.fr

CHAMBRE D'AGRICULTURE INDRE

Conseil individuel Grandes Cultures

Optimisez votre système de production en grandes cultures

RÉALISER UN DIAGNOSTIC

Faire un état des lieux des parcelles visitées et identifier les problématiques rencontrées. Réaliser éventuellement un test bêche si nécessaire.

PRÉCONISER UN CONSEIL

A partir du diagnostic et des interventions déjà réalisées, conseiller des choix pour les interventions techniques : outils, fertilisants, variétés, type et dose de produits phyto…

Choix réalisé notamment à partir de références techniques issues d'un réseau d'essais départemental et régional.

ASSURER LA DURABILITÉ ÉCONOMIQUE

Optimiser au mieux l'utilisation des différents intrants en fonction du contexte économique.

CONSEILLER DES SOLUTIONS ALTERNATIVES

Identifier les leviers agronomiques à mettre en œuvre (stratégie d'évitement, d'atténuation…) afin de limiter le recours aux produits phyto.

Nous vous accompagnons

MODALITÉS

> Prestation individuelle de la Chambre d'agriculture réalisée sur vos parcelles.
> Visite sur le terrain : durée variable selon les parcelles à visiter.
> Possibilité de souscrire un suivi annuel avec plusieurs visites durant la campagne.

LIVRABLES ET DÉLAIS

> Compte-rendu qui comprend le diagnostic établi et les préconisations pour chacune des parcelles visitées.
> Compte-rendu remis dans les 7 jours ouvrés qui suivent la visite.

Vos interlocuteurs

Chambre d'agriculture de l'Indre
Service Agronomie - Productions végétales
24 rue des Ingrains
36022 CHATEAUROUX
02 54 61 61 45
agronomie@indre.chambagri.fr

CHAMBRE D'AGRICULTURE INDRE

UN CONSEIL PHYTOPHARMACEUTIQUE NEUTRE ET OBJECTIF !
AGRÉÉ PAR LE MINISTÈRE EN CHARGE DE L'AGRICULTURE, SOUS LE NUMÉRO IF01762

Modalités, tarifs et conditions de vente sur demande
©Photo : Gettyimages

SUP.COM.DOC 17.04.01.2023